

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18 JUILLET 2011

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mmes I. MATHIEU, A. DOUKHAN
Mrs. B. FELLMANN, S. GROS, D. GROS, G. GROS, F. CASAGRANDE
Excusées : Mmes V. PARMELAND, J. GAUDY

Convocation du : 11/07/2011 Secrétaire de séance : I. MATHIEU

Approbation du compte-rendu de C.M. du 17 juin 2011 par 5 POUR et 2 ABSTENTIONS

Approbation du compte-rendu de C.M. du 18 mai 2011 par 7 POUR

ORDRE DU JOUR

Projet Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale a été transmis à chacun des élus du conseil municipal dès réception.

Le maire donne lecture du projet de schéma établi par Monsieur le Sous-préfet en rappelant les points suivants :

- le rattachement des communes isolées à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ou d'agglomération
- les fusions d'EPCI à fiscalité propre avec extension éventuelle de leurs périmètres
- les fusions et dissolutions de syndicats intercommunaux, avec reprise éventuelle de leurs compétences par un EPCI à fiscalité propre.

Le conseil municipal n'approuve pas cette évolution qui est beaucoup trop rapide. Les élus font référence à toutes les discussions et à tous les travaux qui ont été nécessaires au projet de fusion entre les Communautés de Communes de Val de Bienne, de Plateau de Lizon et des Hautes Combes. Les fusions doivent se faire à la demande de la population et ne doivent pas être imposées par les institutions de tutelle. Il faut garder des élus proches de nos territoires et des citoyens. De plus, le conseil municipal émet des doutes quant à l'efficacité financière de ces groupements.

La même réflexion est apportée sur l'évolution des syndicats locaux et en particulier sur le SIVOS Bellecombe, les Molunes, Les Moussières qui devra continuer à gérer efficacement la scolarité des enfants de nos villages, dans l'environnement qui leur est propre.

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale est refusé par 6 voix CONTRE et 1 ABSTENTION

SIDEC – Solde des travaux d'enfouissement

Les travaux de renforcement BTS Les Grosses Coupes étant terminés, le montant définitif des dépenses de cette opération présentée par le SIDEC s'élève à 156 790.38 € TTC. Considérant le financement prévisionnel initial estimé à 163 070 € TTC et la participation partielle de la commune s'élevant à 23 988 € TTC, le financement complémentaire définitif sera de 5 801.31 € TTC.

Le conseil municipal accepte le montant de cette dépense par 7 voix POUR.

Convention avec LES MOUSSIÈRES et travaux à la Cure

Les travaux prévus sont quasiment terminés. Les factures des entreprises sont attendues dans les jours qui viennent et seront conformes aux devis excepté un petit supplément de serrurerie et de menuiserie.

Ces factures seront libellées conformément à la convention qui précise qu'elles seront imputées en investissement dans le budget communal. La subvention du Conseil Général couvrira 40 % (A.D.C.J.) de la part de la commune dans ces travaux.

Sur le partage des frais de secrétariat, la contre-proposition des Moussières est étudiée, à savoir l'application de 4 % du montant des travaux sans maîtrise d'œuvre externe et de 2 % pour les travaux à maîtrise d'œuvre externe (SIDEC ou autre...). Le conseil s'en tient à 2 % dans le premier cas et à 0 % dans le second cas. Cette discussion sera à l'ordre du jour d'une réunion conjointe des deux conseils municipaux le vendredi 22 juillet à 20 h 30.

Projet d'association (loi 1901) intercommunale

Les travaux de réfection du clocher aux Moussières sont déjà quantifiés autour de 120 000 € T.T.C. par le SIDEC. Les deux communes envisagent d'abonder le financement de ces travaux par une souscription qui serait pilotée par la Fondation du Patrimoine. Des élus des deux communes ont rencontré Monsieur JACQUENOD délégué de cette Association pour le Jura. Il apparaît que la création d'une Association loi 1901 axée sur la culture et le patrimoine de nos communes rendrait les actions et les mouvements financiers plus simples et plus fluides que les budgets communaux ne le permettent. Ce projet sera également discuté lors de la réunion du 22 juillet.

Point sur le Budget 2011

A mi-année, les prévisions du budget sont tenues et il n'est pas question à ce jour de décision modificative importante.

Mise en place d'une Commission Communale « Pistes de Ski de fonds et raquettes »

Pour tenir les enjeux du tracé et du damage des pistes de ski de fond et du balisage des pistes de raquettes, il paraît utile au conseil de mettre en place une commission composée d'élus et d'intervenants touristiques et agricoles de la commune.

Cette commission sera chargée d'analyser la situation actuelle, de faire de nouvelles propositions pour les saisons à venir et de les mettre en cohérence avec les propositions des communes voisines, puisque le S.M.D.T. des Hautes Combes dissout ne peut plus assurer ce rôle de coordination.

Thème de la « Fête d'Été »

Le « chapeau » est retenu à l'unanimité comme thème de la fête d'été. Les cuisiniers bénévoles proposent de la volaille rôtie au menu de cette année.

Remplacement de Mme Isabelle MATHIEU – suppléante à la Communauté de Communes :

Mme Isabelle MATHIEU prend un emploi dans les agences postales des Hautes Combes et ne peut donc plus, en tant que salariée de la Communauté de Communes, participer à ses instances de décision.

La suppléance de notre délégué titulaire doit être revue. L'appel à candidature a été fait et l'élection se déroulera lors de notre prochain conseil municipal.

Questions diverses :

- S.P.A.N.C.

La réunion publique organisée aux Moussières pour informer les administrés sur le SPANC a réuni un public assez nombreux, dont 20 personnes de Bellecombe. Le calendrier des visites est disponible au secrétariat et les inscriptions sont relativement nombreuses.

- TADEO

Le projet de plateforme de services monté par M. Allart de Hees sur sa propriété voisine des 3 Cheminées avance. Les élus et les services du Conseil Général sont mis à contribution pour régler les problèmes techniques et en particulier l'acheminement de la fibre optique nécessaire à ce projet.

- SYNDICAT DES EAUX HAUT-JURA SUD

Gilles GROS et Stéphane GROS font un compte-rendu précis de la réunion du Syndicat des Eaux du 11 juillet. Les questions se posent autour de la recherche de nouvelles ressources en eau, du recensement des sources connues et de la mesure de leur débit et enfin sur les travaux nécessaires de recherche et de colmatage des fuites trop nombreuses sur le réseau (environ 50 % de pertes actuellement).

La séance est levée à 23 heures 30

Le Maire,
Bernard FELLMANN